

Hongrie : procès des boues rouges

Fait du jour

Transcription

Extrait du *Journal en français facile* du 4 février 2019

Sébastien Duhamel :

En Hongrie, c'était il y a tout juste huit ans, le 4 octobre 2010, le pays connaissait le plus grave accident industriel de son histoire.

Loïc Bussières :

Oui, la digue d'un réservoir de déchets toxiques produit par une usine d'aluminium s'effondrait au nord-ouest du pays. Une gigantesque coulée de boues rouges faisait dix morts et entraînait une grave pollution du Danube et de ses affluents.

Après huit ans de procès, un tribunal hongrois a condamné aujourd'hui dix personnes, dont l'ancien directeur de l'usine.

Florence Labruyère.

Florence Labruyère :

Lors d'un premier procès en 2016, le tribunal avait relaxé les prévenus, estimant qu'ils n'étaient pas responsables. Mais une cour d'appel a ordonné un nouveau procès. Et le tribunal de Győr, à l'ouest de la Hongrie, vient de rendre un jugement en première instance.

L'ancien directeur de l'usine, Zoltan Bakonyi, écope de deux ans et demi de prison ferme. Son adjoint est condamné à deux ans de détention tandis que les autres prévenus reçoivent des peines avec sursis.

Tous sont reconnus responsables d'homicides par négligence et d'atteinte aux biens publics et à l'environnement. Mais l'État, qui était chargé de vérifier les installations de l'usine et qui a délivré, année après année, des permis de fonctionnement, n'a pas été inquiété par la justice.

Huit ans après la catastrophe des boues rouges, malgré des centaines de millions d'euros investis dans la dépollution, des centaines d'hectares restent interdits à la culture. La plupart des habitants ont été relogés à quelques kilomètres des villages sinistrés. Mais des dizaines d'entre eux ont refusé de revenir vivre dans la région.

Florence Labruyère, Budapest, RFI.